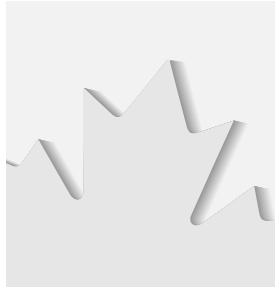


Rapport financier annuel

du gouvernement du Canada

Exercice 1995-96

Canada¹



Rapport financier annuel

du gouvernement du Canada

Exercice 1995-96

Le présent document, qui constitue la troisième parution du *Rapport financier annuel* du gouvernement du Canada, retrace l'évolution des dépenses et des recettes du gouvernement pour le dernier exercice (1^{er} avril 1995 – 31 mars 1996) et traite des facteurs qui ont eu une incidence sur les résultats enregistrés. Les données chronologiques, qui faisaient jusqu'à maintenant partie du rapport, sont maintenant présentées dans un document distinct, intitulé *Tableaux de référence financiers*.

En présentant le rapport, le gouvernement donne suite aux recommandations du vérificateur général et du Comité des comptes publics de la Chambre des communes. Ces derniers sont d'avis, et le gouvernement convient, que les Canadiens et Canadiennes ont besoin d'obtenir plus rapidement des renseignements pertinents et intelligibles sur les activités financières de l'État. Ces renseignements sont nécessaires aux citoyennes et aux citoyens du Canada pour que ceux-ci soient en mesure de jouer un rôle actif et efficace dans l'orientation des décisions gouvernementales.

Les données financières du présent rapport sont fondées sur les résultats vérifiés qui apparaîtront dans les *Comptes publics du Canada*, dont le dépôt à la Chambre des communes est prévu pour cet automne.

Le ministre des Finances

L'honorable Paul Martin, c.p., député



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (1996)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Prix : 10 \$

(Ce prix inclut les *Tableaux de référence économiques*)

On peut obtenir des exemplaires de ce document en s'adressant au :

Centre de distribution de Finances Canada
300, avenue Laurier ouest, Ottawa, K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur: (613) 996-0518

This publication is also available in English.

Nº de cat. : F1-25/1996F
ISBN-0-660-95368-4



TABLE DES MATIÈRES

Points saillants du rapport	5
La dette publique nette	6
Baisse du déficit par rapport à 1994-95	6
L'évolution économique en 1995	7
Les recettes budgétaires	10
Les dépenses budgétaires	13
Les besoins financiers et la dette	17
La «carte de pointage»	19
Opinion du vérificateur général sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	21
Les états financiers condensés du gouvernement du Canada	23

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

Le déficit fédéral s'est élevé à \$28.6 milliards pour l'exercice 1995-96. Ce chiffre représente la différence entre des dépenses budgétaires de \$158.9 milliards et des recettes budgétaires de \$130.3 milliards. Ce déficit de \$28.6 milliards est :

- inférieur de \$8.9 milliards au déficit de 1994-95, qui s'est chiffré à \$37.5 milliards;
- inférieur de \$13.4 milliards au déficit de 1993-94, qui s'est chiffré à \$42.0 milliards;
- inférieur de \$4.1 milliards à l'objectif d'un déficit de \$32.7 milliards pour 1995-96.

Pour un deuxième exercice consécutif, les recettes budgétaires ont été supérieures aux dépenses de programmes (le total des dépenses moins les frais d'intérêt). Cet excédent de «fonctionnement» s'établit à \$18.3 milliards en 1995-96, en hausse comparativement à \$4.6 milliards en 1994-95.

L'évolution des besoins financiers, à l'exclusion des opérations de change, reflète essentiellement la baisse du déficit, étant donné que les ressources nettes provenant des opérations non budgétaires sont demeurées à peu près inchangées par rapport à 1994-95. Les besoins financiers se sont élevés

à \$17.2 milliards en 1995-96, ce qui représente une baisse de \$8.7 milliards comparativement à 1994-95.

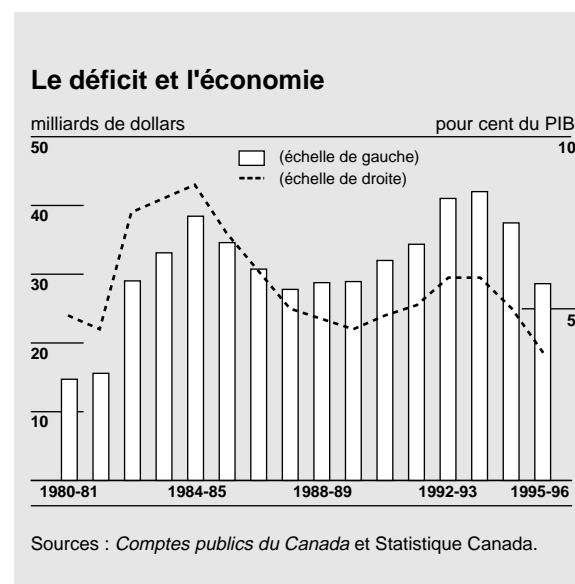
La stratégie financière du gouvernement consiste à fixer des objectifs mobiles de déficit sur deux ans, à fonder ces objectifs sur des hypothèses de planification économique prudentes, et à prévoir d'importantes réserves pour éventualités afin de couvrir les imprévus. Tout comme en 1994-95, il n'a pas été nécessaire d'utiliser la réserve prévue à l'égard de l'objectif de déficit pour l'exercice 1995-96. Cette réserve non utilisée représente \$2.5 milliards des \$4.1 milliards de réduction du déficit en 1995-96 par rapport à l'objectif de \$32.7 milliards énoncé dans le budget de février 1995; le reste de l'amélioration est imputable aux frais de la dette publique et aux dépenses de programmes, qui ont été moins élevés que prévu et qui ont largement compensé les recettes budgétaires inférieures aux prévisions.

La baisse du déficit, qui est passé de \$37.5 milliards en 1994-95 à \$28.6 milliards en 1995-96, et la croissance économique modeste enregistrée en 1995, ont entraîné une baisse marquée du ratio du déficit par rapport au

Tableau 1

Aperçu financier

	1995-96	1994-95	1993-94
	(milliards de dollars)		
Résultats de fonctionnement			
Recettes	130.3	123.3	116.0
Dépenses de programmes	-112.0	-118.7	-120.0
Solde de fonctionnement	18.3	4.6	-4.0
Frais de la dette	-46.9	-42.0	-38.0
Déficit	-28.6	-37.5	-42.0
Opérations non budgétaires			
	11.4	11.6	12.2
Besoins financiers (à l'exclusion des opérations de change)			
	-17.2	-25.8	-29.9
Situation financière			
Total du passif	622.8	582.9	544.1
Actifs financiers	48.5	37.2	35.9
Déficit accumulé (Dette publique nette)	574.3	545.7	508.2
Résultats financiers en % du PIB			
Déficit	3.7	5.0	5.9
Déficit accumulé	74.0	73.0	71.3



produit intérieur brut (le PIB), qui est passé de 5.0 pour cent en 1994-95 à 3.7 pour cent en 1995-96. Il s'agit du ratio le plus bas depuis 1976-77.

La part du déficit revenant à chaque Canadien (adulte ou enfant) s'élevait à \$958 (contre \$1,268 en 1994-95), ce qui correspond à des dépenses fédérales de \$5,323 et à des recettes de \$4,364 par habitant.

La dette publique nette

Le déficit enregistré en 1995-96 a porté la dette publique nette du gouvernement fédéral – somme cumulative des déficits et des excédents annuels – à \$574.3 milliards.

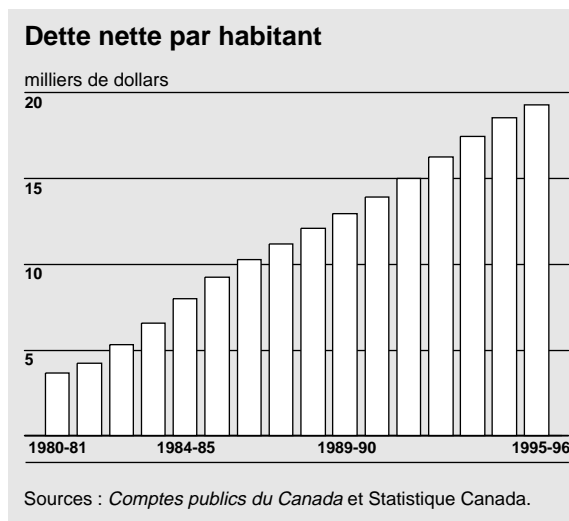
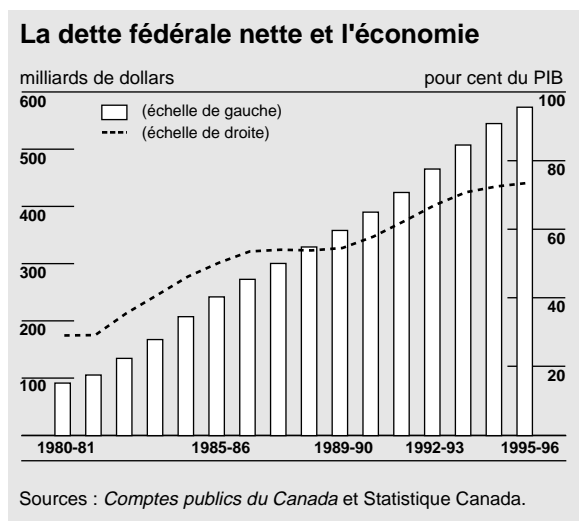
- Il s'agit d'une hausse de 5.2 pour cent par rapport à 1994-95, soit l'augmentation la plus faible depuis 1970-71.
- En proportion de l'économie du Canada, ce déficit cumulatif représente un pourcentage de 74.0 pour cent, en hausse par rapport à 73.0 pour cent en 1994-95. Dix ans plus tôt, le ratio dette-PIB s'établissait à 50.8 pour cent.

La dette publique nette atteignait \$19,235 par habitant à la fin de 1995-96, en hausse par rapport à \$18,477 l'exercice précédent.

Baisse du déficit par rapport à 1994-95

Le déficit a diminué de \$8.9 milliards entre 1994-95 et 1995-96.

- Les recettes ont augmenté de \$7.0 milliards, soit 5.7 pour cent. De cette somme, quelque \$4.2 milliards sont imputables à la vigueur accrue de l'activité économique, et \$1.6 milliard, aux mesures instaurées dans les budgets de 1994 et 1995 (en particulier la hausse des taux d'imposition du revenu des sociétés, l'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence et l'élimination de l'exonération cumulative des gains en capital de \$100,000). Le solde de cette augmentation est attribuable à des facteurs exceptionnels et ponctuels, par exemple les impôts payés sur production pour l'année d'imposition précédente, et les sommes recouvrées du Compte du Régime de pensions du Canada par suite de paiements en trop effectués lors des exercices antérieurs.
- Les dépenses de programmes ont chuté de \$6.7 milliards, ou 5.7 pour cent. Cette baisse est attribuable en totalité aux mesures de restriction annoncées dans les budgets de 1994 et 1995.
- Par contre, les frais de la dette publique ont grimpé de \$4.9 milliards (11.6 pour cent); cette augmentation est imputable tant à une hausse de l'encours de la dette qu'à l'effet à retardement des taux d'intérêt plus élevés au cours de la période allant de mars 1994 à avril 1995. Le taux effectif moyen d'intérêt sur la dette portant intérêt est passé de 7.7 pour cent en 1994-95 à 8.1 pour cent en 1995-96.



L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 1995

Les principaux facteurs qui influent sur les résultats financiers sont :

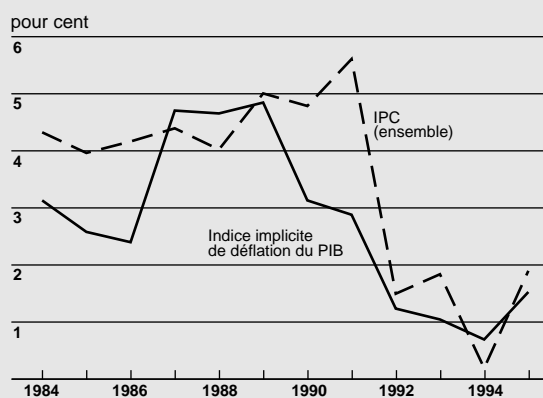
- l'évolution de la conjoncture économique;
- l'interaction du régime fiscal et de cette évolution;
- l'incidence des mesures budgétaires.

Cette section décrit brièvement l'évolution économique observée en 1995.

La croissance économique s'est ralentie en 1995. Le PIB réel – c'est-à-dire après correction pour l'inflation – a progressé de 2.3 pour cent, suite à une croissance vigoureuse de 4.1 pour cent en 1994. Deux raisons expliquent ce ralentissement : d'abord, l'essoufflement de l'économie américaine au cours de la première moitié de 1995 a causé un ralentissement des exportations canadiennes; par la suite, les taux d'intérêt canadiens à court terme ont subi une hausse à la fin de 1994 et au début de 1995, dans la foulée de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a entraîné une modération des dépenses intérieures.

Les tensions inflationnistes sont demeurées faibles en 1995, l'inflation s'étant fermement maintenue dans la fourchette de 1 à 3 pour cent fixée comme objectif par la Banque du Canada. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de

Prix et coûts



Source : Statistique Canada.

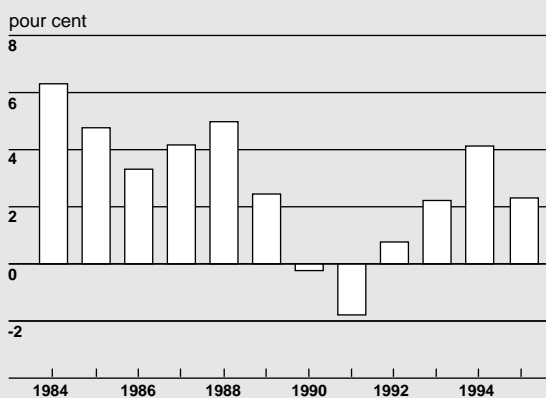
2.1 pour cent en 1995, en hausse comparativement à 0.2 pour cent en 1994. Il faut cependant préciser que la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) en 1994 était faible grâce à la réduction des taxes sur les produits du tabac en février 1994. Abstraction faite de cette mesure fiscale, l'inflation de l'IPC en 1994 a atteint 1.5 pour cent, chiffre avoisinant le taux enregistré

Tableau 2

Principaux indicateurs économiques

	1995	1994
	(variation en pourcentage d'une année sur l'autre, sauf indication contraire)	
PIB réel	2.3	4.1
Inflation :		
IPC	2.1	0.2
Indice implicite de déflation des prix du PIB	1.5	0.7
PIB nominal	3.9	4.8
Revenu des particuliers	3.3	1.9
Revenu du travail	3.2	2.7
Bénéfices des sociétés	13.1	34.4
Dépenses des particuliers en biens et services	3.0	3.6
Emploi	1.6	2.1
Taux d'intérêt		
Bons du Trésor de 3 mois (%)	7.0	5.4
Obligations de référence de 10 ans de l'État (%)	8.2	8.4

Croissance du PIB réel

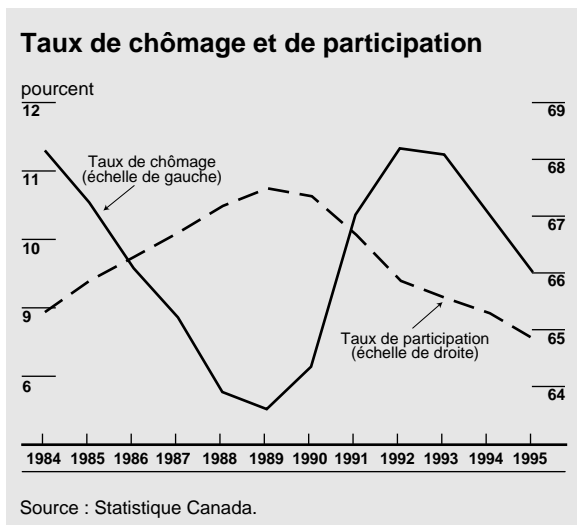


Source : Statistique Canada.

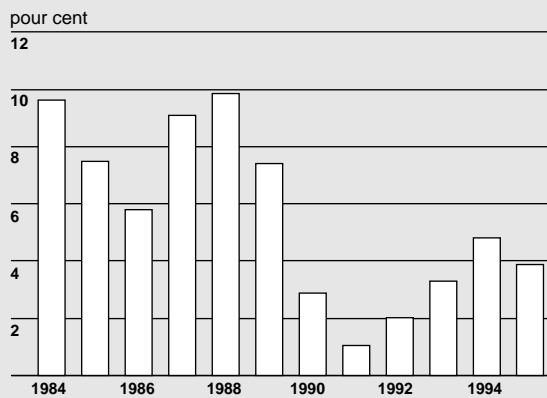
en 1995. L'inflation de l'IPC s'est accrue au début de 1995, sous l'effet principalement d'une augmentation du cours mondial des produits de base et des effets à retardement de la baisse des taux de change sur les prix à la consommation, mais elle était redescendue à la fin de l'année. L'indice de déflation du PIB, indicateur le plus général des prix au Canada, était en hausse de 1.5 pour cent en 1995, contre 0.7 pour cent l'année précédente.

Les principales variables économiques qui influent sur les résultats financiers du gouvernement fédéral sont le revenu des particuliers, le taux de chômage, les bénéfices des sociétés, la demande des consommateurs et les taux d'intérêt.

Le revenu des particuliers, c'est-à-dire l'assiette de l'impôt direct des particuliers, a augmenté de 3.3 pour cent en 1995, en nette progression par rapport à la hausse de 1.9 pour cent enregistrée l'année précédente. Environ 60 pour cent de cette augmentation s'explique par une hausse du revenu du travail. En effet, le revenu du travail a augmenté de 3.2 pour cent en 1995, en hausse par rapport à 2.7 pour cent en 1994. Cette augmentation est imputable dans une proportion à peu près égale à la croissance de l'emploi et aux hausses salariales. L'emploi a connu une croissance de 1.6 pour cent en 1995, rythme légèrement inférieur à la croissance enregistrée en 1994 (2.1 pour cent). Par contre, le revenu du travail par employé s'est accru de 1.5 pour cent en 1995, contre 0.6 pour cent seulement en 1994.



Croissance du PIB nominal



Source : Statistique Canada.

Un tiers environ de l'augmentation du revenu des particuliers est attribuable aux intérêts et autres revenus de placement, qui ont augmenté de 9.6 pour cent en 1995, en hausse par rapport à 1.0 pour cent l'année précédente. D'autre part, le revenu des entreprises non constituées en société s'est accru de 1.6 pour cent en 1995, un recul par rapport au chiffre de 2.3 pour cent enregistré en 1994.

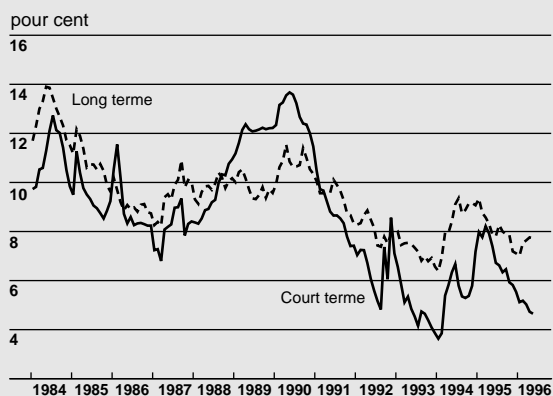
Le taux de chômage a chuté en 1995, alors que la croissance de l'emploi a été supérieure à celle de la population active. Le taux de chômage moyen s'est établi à 9.5 pour cent en 1995, en baisse par rapport à 10.4 pour cent en 1994. La croissance de la population active s'est ralentie en 1995, ce qui reflète la diminution persistante du taux de participation de la population active.

Les bénéfices des sociétés ont grimpé de 13.1 pour cent en 1995, après avoir enregistré une croissance de 34.4 pour cent en 1994. Cette croissance soutenue est imputable à un contrôle des coûts efficace, à une amélioration de la productivité, à la hausse des prix des exportations et au fléchissement léger du dollar canadien (qui a fait monter les prix exprimés dans cette devise sur les marchés mondiaux). Les bénéfices des sociétés représentaient 8.2 pour cent du PIB en 1995, chiffre sensiblement supérieur aux 4.9 pour cent, creux enregistré à la fin de 1991, mais en deçà de la moyenne pour les années 1961 à 1994 de 10.0 pour cent.

Les dépenses des particuliers en biens et services, qui représentent approximativement l'assiette de la taxe sur les produits et services (TPS) et des autres impôts indirects, ont augmenté de 3.0 pour cent en 1995, soit une légère baisse par rapport à 1994 (3.6 pour cent). L'augmentation des dépenses consacrées aux biens durables et semi-durables s'est ralentie en 1995; elle est demeurée à peu près constante pour ce qui est des services et s'est accentuée dans le cas des dépenses consacrées aux biens non durables.

Les taux d'intérêt à court terme ont augmenté, pour atteindre 7.0 pour cent en moyenne en 1995, contre 5.4 pour cent en 1994, hausse en partie imputable à la hausse des taux aux États-Unis. Les taux d'intérêt à court terme ont culminé à 8.3 pour cent en mars 1995, mais étaient redescendus à 5.5 pour cent à la fin de l'année. Le taux des obligations de référence de 10 ans de l'État, qui avait connu un recul de 2 points sur l'ensemble de 1995, s'est établi en moyenne à 8.2 pour cent en 1995, contre 8.4 pour cent en 1994. Le dollar canadien s'établissait à 72.85 cents américains en moyenne en 1995, soit légèrement moins que les 73.21 cents enregistrés en 1994. Par contre, le taux de change a progressé en 1995 : à la fin de l'année, il atteignait 73.3 cents américains, soit deux cents de plus qu'à la fin de 1994.

Taux d'intérêt



Source : Statistique Canada.

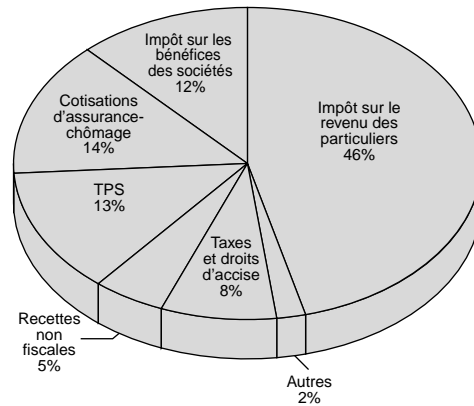
LES RECETTES BUDGÉTAIRES

Le tableau 3 présente les recettes budgétaires à la fois en chiffres nets et en chiffres bruts. Les résultats en chiffres bruts traduisent souvent mieux l'évolution fondamentale de l'économie, tandis que les chiffres nets correspondent à la manière dont les résultats sont présentés au Parlement. La différence entre les deux séries de chiffres est due principalement à deux facteurs :

- certaines dépenses déterminées par le biais du régime d'impôt sur le revenu, par exemple la prestation fiscale pour enfants (dont le coût est déduit des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers) et le crédit pour TPS accordé aux contribuables à revenu modeste (qui est porté en déduction du produit de la TPS);
- certaines recettes qui sont portées au crédit des ministères pour des services particuliers, comme la taxe de transport aérien (qui est déduite des dépenses de navigation aérienne).

Les recettes budgétaires brutes se sont élevées à \$142.5 milliards en 1995-96, en hausse de 5.5 pour cent (\$7.4 milliards) par rapport à l'exercice précédent. Cette vigoureuse hausse des recettes en 1995-96 est due essentiellement à une reprise de l'activité économique.

Recettes nettes pour 1995-96



Source : Comptes publics du Canada.

En chiffres nets, les recettes budgétaires se sont établies à \$130.3 milliards, en hausse de 5.7 pour cent (\$7.0 milliards) par rapport à 1994-95. La hausse des sommes nettes perçues en 1995-96 (en comparaison des rentrées brutes) a été légèrement supérieure en raison de la baisse des dépenses fiscales observée en 1995-96 par rapport à 1994-95.

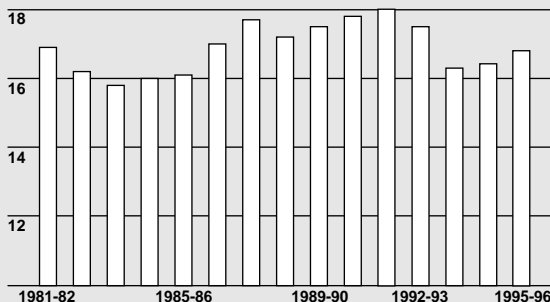
Tableau 3

Recettes budgétaires

	1995-96		1994-95	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
	(millions de dollars)			
Impôt sur le revenu				
Impôt sur le revenu des particuliers	65,195	60,167	61,676	56,329
Impôt sur les bénéfices des sociétés	15,955	15,955	11,604	11,604
Autres	2,105	2,105	1,769	1,769
<i>Total de l'impôt sur le revenu</i>	<i>83,255</i>	<i>78,227</i>	<i>75,049</i>	<i>69,702</i>
Cotisations d'assurance-chômage	18,510	18,510	18,928	18,928
Taxes et droits d'accise				
Taxe sur les produits et services	19,174	16,375	19,602	16,786
Droits de douanes à l'importation	2,969	2,969	3,575	3,575
Taxes sur l'énergie/autres	7,943	7,260	7,317	6,728
<i>Total des taxes et droits d'accise</i>	<i>30,086</i>	<i>26,604</i>	<i>30,494</i>	<i>27,089</i>
Total des recettes fiscales	131,851	123,341	124,471	115,719
Recettes non fiscales	10,659	6,960	10,608	7,604
Total des recettes	142,510	130,301	135,079	123,323

La part des impôts et taxes

pour cent du PIB
20



Source : Ministère des Finances.

En proportion du PIB, les recettes fiscales nettes, soit la «part des impôts et taxes», sont passées à 16.8 pour cent, en légère hausse par rapport au chiffre de 16.5 pour cent enregistré en 1994-95. Cette hausse est imputable en majeure partie à la croissance vigoureuse des rentrées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Les principales composantes des recettes budgétaires sont :

- les sommes perçues au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- les sommes perçues au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés;
- les autres sommes perçues au titre des impôts directs, surtout l'impôt des non-résidents;
- les cotisations d'assurance-chômage;
- la taxe sur les produits et services;
- les taxes de vente et d'accise, qui comprennent les droits de douane à l'importation, les taxes d'accise sur les carburants et les autres taxes et droits d'accise, principalement sur le tabac et les produits du tabac;
- les recettes non fiscales, qui se composent des revenus de placements et de recettes non fiscales diverses.

Les sommes nettes perçues au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de \$3.8 milliards, soit 6.8 pour cent, par rapport à

1994-95. Cette augmentation en 1995-96 est attribuable surtout à la reprise de l'activité économique, et, dans une moindre mesure, à la hausse des paiements sur production pour l'année d'imposition 1994 et aux sommes recouvrées du Compte du Régime de pensions du Canada par suite de paiements en trop effectués lors des exercices antérieurs.

Les rentrées d'impôt sur les bénéfices des sociétés ont augmenté de \$4.4 milliards, soit 37.5 pour cent, et ont dépassé le sommet atteint avant la récession de 1990-1991. Cette augmentation est imputable d'abord et avant tout à la hausse des bénéfices des sociétés. Les augmentations de l'impôt des grandes sociétés et de la surtaxe des sociétés, annoncées dans le budget de février 1995, et la comptabilisation de certaines obligations fiscales en 1994-95 en raison de décisions rendues par les tribunaux, ont également eu une incidence sur cette augmentation d'un exercice sur l'autre.

Les cotisations d'assurance-chômage ont diminué de \$0.4 milliard, surtout en raison des baisses des taux de cotisation tant en 1995 qu'en 1996.

Les sommes totales perçues au titre des taxes et droits d'accise ont baissé de \$0.5 milliard, soit 1.8 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

- Les sommes perçues au titre de la taxe sur les produits et services (TPS) ont diminué de \$0.4 milliard, soit 2.4 pour cent, d'un exercice sur l'autre, ce qui est attribuable dans une large mesure à des facteurs associés au calendrier des versements. Les recettes totales de TPS perçues, avant le versement des remboursements et du crédit trimestriel pour TPS aux personnes à faible revenu, ont progressé de 3.6 pour cent, ce qui correspond à la hausse des ventes au détail. Par contre, les remboursements sont en hausse de 11.0 pour cent, surtout en raison des retards dans le traitement des remboursements pour l'exercice 1994-95.
- Les droits de douane à l'importation ont diminué de 17.0 pour cent, car la croissance des importations en 1995 a été plus que compensée par les réductions tarifaires découlant des ententes internationales.

- Les taxes sur l'énergie ont augmenté de 15.2 pour cent, ce qui découle en grande partie de la hausse du taux des taxes et droits d'accise annoncée dans le budget de février 1995.
- Les recettes au titre des autres taxes et droits d'accise, qui consistent principalement en taxes et droits sur les produits du tabac et sur les spiritueux, sont demeurées à peu près inchangées par rapport à 1994-95, étant donné que l'augmentation du taux des taxes et droits sur les produits du tabac ont compensé la baisse enregistrée à l'égard des autres composantes.

La baisse de \$0.6 milliard des recettes non fiscales est due pour une large part à la diminution marquée des recettes du Compte du fonds des changes.

- Les recettes du Compte du fonds des changes comprennent surtout les intérêts sur les réserves de devises, les gains et pertes d'évaluation qui découlent des fluctuations de change, et le produit net des ventes d'or. Les recettes du Compte du fonds des changes ont totalisé \$1.1 milliard en 1995-96, soit \$0.7 milliard de moins qu'au cours de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à la diminution du produit net des ventes d'or.

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Le tableau 4 présente les dépenses budgétaires en chiffres bruts et en chiffres nets. Les dépenses budgétaires brutes comprennent certaines dépenses qui sont tributaires du régime fiscal, par exemple la prestation fiscale pour enfants et le crédit pour TPS aux contribuables à revenu modeste. De plus, les chiffres bruts ne comprennent pas certaines recettes directement liées aux services fournis, qui sont inscrites en chiffres nets directement au crédit du ministère fournisseur des services.

Les dépenses budgétaires totales en chiffres bruts du gouvernement fédéral se sont élevées à \$171.1 milliards in 1995-96, en baisse de \$1.4 milliard, soit 0.8 pour cent, par rapport à 1994-95. Les dépenses de programmes brutes ont diminué de \$6.3 milliards. Par contre, les frais de la dette publique ont augmenté de \$4.9 milliards.

Tableau 4

Dépenses budgétaires

	1995-96		1994-95	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
	(millions de dollars)			
Principaux transferts aux particuliers				
Prestations de sécurité de la vieillesse	20,430	21,034	20,143	20,511
Prestations d'assurance-chômage	13,476	13,476	14,815	14,815
Prestation fiscale pour enfants/crédit pour TPS aux contribuables à revenu modeste	8,014	0	8,138	0
<i>Total</i>	<i>41,920</i>	<i>34,510</i>	<i>43,096</i>	<i>35,325</i>
Transferts aux autres administrations				
Financement des programmes établis	9,480	9,480	10,177	10,177
Accords fiscaux	10,231	9,814	9,689	9,296
Régime d'assistance publique du Canada	7,191	7,191	7,266	7,266
<i>Total</i>	<i>26,902</i>	<i>26,485</i>	<i>27,132</i>	<i>26,739</i>
Autres transferts				
Agriculture	924	924	1,355	1,355
Affaires indiennes et Nord canadien	3,664	3,664	3,418	3,418
Industrie Canada/organismes de développement régional	2,467	2,467	2,236	2,236
Développement des ressources humaines	2,521	2,521	2,477	2,477
Affaires étrangères	2,380	2,380	2,544	2,544
Autres	6,187	6,187	7,945	7,945
<i>Total</i>	<i>18,143</i>	<i>18,143</i>	<i>19,975</i>	<i>19,975</i>
Total des transferts	86,965	79,138	90,203	82,040
Dépenses des sociétés d'État				
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1,940	1,940	1,987	1,987
Société Radio-Canada	1,619	1,170	1,500	1,093
Autres	2,481	1,211	2,254	1,923
<i>Total</i>	<i>6,040</i>	<i>4,321</i>	<i>5,741</i>	<i>5,003</i>
Défense				
Personnel	4,225	4,225	5,192	5,192
Immobilisations	2,529	2,529	2,535	2,535
Autres dépenses de fonctionnement	3,539	3,181	3,336	2,966
<i>Total</i>	<i>10,293</i>	<i>9,935</i>	<i>11,063</i>	<i>10,693</i>
Dépenses de tous les autres ministères				
Personnel	12,522	12,522	13,963	13,963
Immobilisations	1,513	1,513	1,849	1,849
Autres dépenses de fonctionnement	6,889	4,584	7,676	5,191
<i>Total</i>	<i>20,924</i>	<i>18,619</i>	<i>23,488</i>	<i>21,003</i>
Total des dépenses de programmes	124,222	112,013	130,495	118,739
Frais de la dette publique	46,905	46,905	42,046	42,046
Total des dépenses budgétaires	171,127	158,918	172,541	160,785

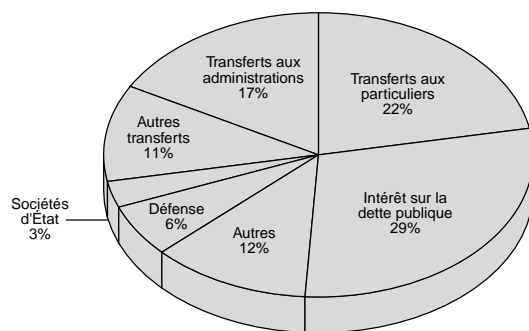
En chiffres nets, les dépenses budgétaires se sont élevées à \$158.9 milliards, en baisse de \$1.9 milliard (1.2 pour cent) par rapport à 1994-95. La baisse plus modeste des dépenses brutes est attribuable à des dépenses brutes des sociétés d'État en hausse en 1995-96 par rapport à l'exercice précédent.

Le «ratio des dépenses», les dépenses budgétaires nettes en proportion des recettes budgétaires nettes, s'établissait à 122.0 pour cent, en baisse par rapport à 130.4 pour cent en 1994-95. Cela signifie qu'en 1995-96, le gouvernement a dû financer par emprunt l'équivalent de 22 pour cent de ses recettes.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 11.6 pour cent, soit \$4.9 milliards, en 1995-96. Cette augmentation est due pour une partie (environ \$3.0 milliards) au gonflement de la dette portant intérêt (dette non échue et passif au titre des pensions), qui a augmenté de \$36.2 milliards, et pour le reste, à la hausse du taux d'intérêt effectif moyen sur la dette du gouvernement. Le taux d'intérêt moyen sur la dette portant intérêt en 1995-96 a augmenté pour atteindre 8.1 pour cent, contre 7.7 pour cent au cours de l'exercice précédent.

En proportion des recettes budgétaires, les frais de la dette publique sont passés de 34.1 pour cent en 1994-95 à 36.0 pour cent en 1995-96. Cela signifie qu'en 1995-96, le gouvernement a dépensé 36 cents de chaque dollar de recettes pour payer les intérêts de la dette publique.

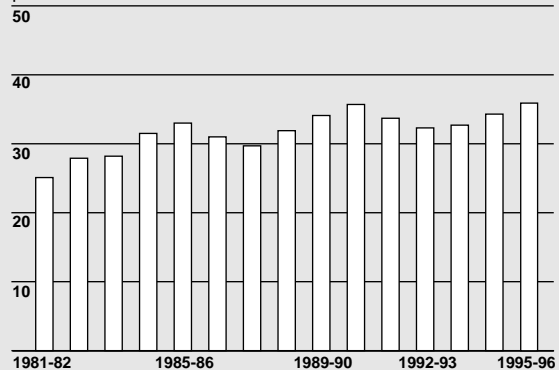
Dépenses totales nettes pour 1995-96



Source : Comptes publics du Canada.

La part de l'intérêt

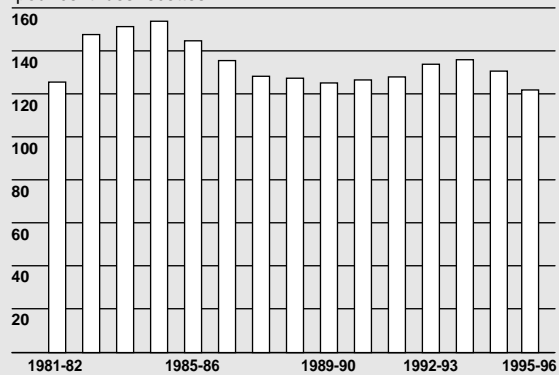
pour cent des recettes



Source : Ministère des Finances.

Le ratio des dépenses

pour cent des recettes



Source : Ministère des Finances.

Les dépenses de programmes nettes, c'est-à-dire les dépenses budgétaires nettes moins les frais de la dette publique, ont baissé de \$6.7 milliards, soit 5.7 pour cent, en 1995-96. Cette baisse est attribuable aux mesures de réduction des dépenses annoncées dans les budgets de février 1994 et 1995. Il s'agit du troisième exercice consécutif au cours duquel on enregistre une baisse des dépenses de programmes.

Les dépenses de programmes en proportion des recettes nettes, soit la «part des programmes», se situaient à 86.0 pour cent en 1995-96, en baisse par rapport au ratio de 96.3 pour cent enregistré l'exercice précédent.

Les dépenses de programmes peuvent se répartir en plusieurs grandes catégories :

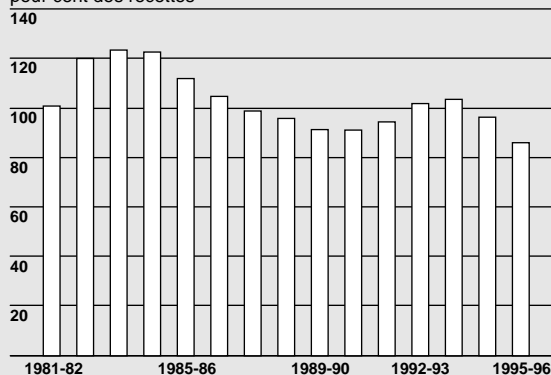
- les paiements de transfert, dont la majeure partie bénéficie aux particuliers et à d'autres niveaux d'administration, notamment les provinces;
- les dépenses relatives à certaines sociétés d'État;
- la défense;
- les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des autres ministères et organismes.

La baisse de \$2.9 milliards des paiements de transfert nets, soit 3.5 pour cent, en 1995-96, est attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution de \$1.3 milliard des prestations d'assurance-chômage. Le tiers environ de cette diminution est dû à une amélioration de la situation de l'emploi, le nombre des chômeurs ayant baissé de 74,000 en 1995-96, et pour le reste, aux changements structurels annoncés dans le budget de février 1994, notamment la restructuration des droits aux prestations pour les nouveaux bénéficiaires, la norme minimale d'admissibilité portée à douze semaines au lieu de dix, et les changements touchant la structure des taux de prestations;
- la diminution des transferts aux autres niveaux d'administration (\$0.3 milliard), en raison de la baisse des transferts en espèces en vertu du Régime d'assistance publique du Canada et du Financement des programmes établis (FPE). Le budget de février 1994 a décrété pour 1995-96 le gel, à leur niveau de 1994-95, des droits prévus aux termes du Régime d'assistance publique du Canada. Étant donné qu'une partie de ces droits est versée sous forme de points d'impôt, dont l'augmentation correspond à la hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers, il y a eu baisse des transferts en espèces en 1995-96. Les transferts en vertu du FPE sont également versés à la fois sous forme de points d'impôt et d'espèces; en 1995-96, des dispositions législatives ont été prises pour que l'ensemble de ces droits augmente en proportion de la croissance de l'économie, moins trois pour cent. Or, comme

La part des programmes

pour cent des recettes



Source : Ministère des Finances.

l'augmentation de la valeur des transferts de points d'impôt a été à peu près équivalente à la croissance de l'économie, il s'ensuit une diminution des transferts en espèces;

- pour ce qui est de la plupart des autres paiements de transfert dont l'application relève des autres ministères, la baisse est imputable en grande partie aux réductions faisant suite à l'Examen des programmes et annoncées dans le budget de février 1995. L'objectif de l'Examen des programmes était d'étudier tous les programmes fédéraux, en vue de déterminer les moyens les plus efficaces et les plus rentables d'exécuter les programmes et d'offrir les services, dans la perspective du rôle fondamental du gouvernement fédéral au sein de la fédération canadienne. L'Examen des programmes a conduit à une réforme en profondeur du système de transport canadien, des subventions à l'agriculture, et des subventions aux entreprises. Les «autres transferts» ont connu une baisse de \$1.8 milliard en 1995-96, soit 9.2 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Il y a eu augmentation de certains paiements de transfert :

- les prestations versées aux personnes âgées ont augmenté de \$0.5 milliard, surtout en raison de l'accroissement de la population admissible;

- les dépenses consacrées aux programmes des Indiens et des Inuit par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont crû de \$0.2 milliard;
- les dépenses d'Industrie Canada et des organismes de développement régional ont augmenté de \$0.2 milliard. La totalité de cette augmentation est attribuable au Programme national des travaux d'infrastructure. Les dépenses totales dans le cadre de ce programme s'élèvent à \$0.8 milliard, ce qui représente le double des dépenses engagées en 1994-95.

Les dépenses relatives aux sociétés d'État ont diminué de \$0.7 milliard, grâce surtout à l'amélioration de la situation financière des sociétés d'État entreprises en 1995-96.

Les dépenses consacrées à la défense ont diminué de \$0.8 milliard à la suite des compressions annoncées dans les budgets de 1994 et de 1995.

Les autres dépenses de programmes comprennent les frais de fonctionnement de l'administration fédérale et le coût des services spécifiques fournis au public, par exemple :

- les soins de santé dispensés aux autochtones et aux anciens combattants;

- les recherches effectuées par les fonctionnaires fédéraux;
- l'exploitation des aéroports et des parcs nationaux;
- la perception des impôts et taxes;
- l'administration des établissements correctionnels fédéraux et la prestation de services policiers;
- la mise en oeuvre de programmes, tels que les prestations aux personnes âgées et l'assurance-chômage.

Les dépenses dans ce domaine ont diminué de \$2.4 milliards (11.4 pour cent). Cette diminution est attribuable aux mesures annoncées dans les budgets de 1994 et de 1995 à l'égard des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des ministères. En outre, les chiffres pour 1994-95 comprennent une charge ponctuelle au titre des coûts de réduction des effectifs dans la fonction publique fédérale, dans le cadre des mesures de réduction de l'effectif annoncées lors de l'Examen des programmes.

LES BESOINS FINANCIERS ET LA DETTE

Les besoins financiers représentent l'écart entre les décaissements et les encaissements de l'État. Ils sont inférieurs au déficit, puisqu'ils tiennent compte des ressources nettes dégagées par les opérations non budgétaires. Ces dernières comprennent les prêts, placements et avances, les activités des comptes de pension des employés de l'État, les opérations des autres comptes déterminés et les opérations touchant les actifs financiers et le passif.

Les opérations non budgétaires se sont soldées en 1995-96 par des ressources nettes de \$11.4 milliards, en baisse de \$0.2 milliard par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, les besoins financiers, compte non tenu des opérations de change, se sont élevés à \$17.2 milliards, en baisse de \$8.7 milliards par rapport à 1994-95. Il s'agit des besoins financiers les moins élevés depuis 1981-82.

L'ensemble des besoins financiers comprend également les activités du Compte du fonds des changes, dont l'objet est de promouvoir l'ordre et la stabilité du dollar canadien sur le marché des changes. À cette fin, le Fonds achète des devises (en vendant des dollars canadiens) lorsque le cours de la monnaie canadienne subit des pressions à la

hausse et vend des devises (en achetant des dollars canadiens) lorsque notre monnaie subit des pressions à la baisse. En 1995-96, ces opérations se sont soldées par des besoins nets de \$4.7 milliards, en hausse par rapport à \$1.4 milliard en 1994-95.

Par conséquent, l'ensemble des besoins financiers s'est établi à \$21.9 milliards en 1995-96, en baisse de \$5.4 milliards par rapport à 1994-95.

Pour financer ces besoins, le gouvernement contracte des emprunts sur les marchés ou effectue des prélèvements sur son encaisse. Les emprunts totaux auprès du secteur privé (les opérations de la dette non échue) se sont chiffrés à \$28.5 milliards en 1995-96, en hausse de \$1.5 milliard par rapport à l'exercice précédent. L'encaisse s'établissait donc à \$8.6 milliards au 31 mars 1996, en hausse de \$6.7 milliards par rapport au 31 mars 1995.

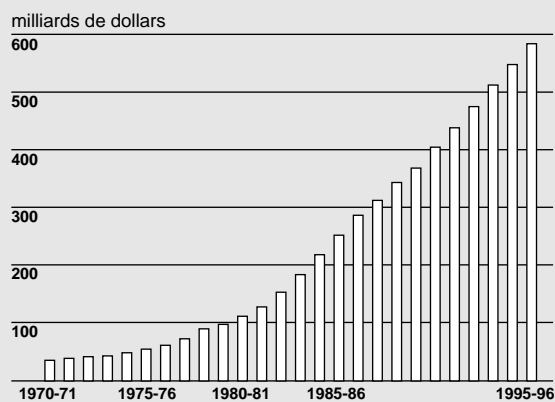
La dette portant intérêt, qui comprend la dette non échue et les sommes empruntées aux comptes de pension et aux autres comptes, se chiffrait à \$586.4 milliards au 31 mars 1996, en hausse de \$36.2 milliards par rapport au 31 mars de l'exercice précédent. Sur ce total, \$16.8 milliards étaient libellés en devises, ce qui représente une légère baisse par rapport à mars 1994.

Tableau 5

Les besoins financiers et la dette

	1995-96	1994-95	1993-94
	(milliards de dollars)		
Déficit budgétaire	-28.6	-37.5	-42.0
Opérations non budgétaires	11.4	11.6	12.2
Besoins financiers (à l'exclusion des opérations de change)	-17.2	-25.8	-29.9
Opérations du Compte du fonds des changes	-4.7	-1.4	-2.1
Besoins financiers	-21.9	-27.3	-32.0
Hausse de la dette non échue			
Payable en monnaie canadienne	28.7	20.8	26.0
Payable en devises étrangères	-0.1	6.3	5.3
Total	28.5	27.0	31.2
Variation de l'encaisse	6.7	-0.2	-0.7
Encaisse en fin d'exercice	8.6	1.9	2.1

Dettes portant intérêt



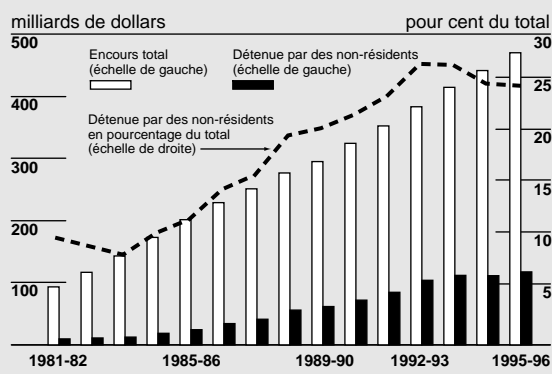
Source : Comptes publics du Canada.

Tableau 6

Encours de la dette en fin d'exercice

	1995-96	1994-95	1993-94
	(milliards de dollars)		
Dette portant intérêt			
Dette non échue	469.5	441.0	414.0
Comptes de pension et autres comptes	116.9	109.2	100.5
Total de la dette portant intérêt	586.4	550.2	514.5
Autre passif			
Passif total (dette brute)	622.8	582.9	544.1
Moins : actifs financiers	48.5	37.2	35.9
Déficit accumulé (dette nette)	574.3	545.7	508.2

Dette du gouvernement du Canada détenue à l'étranger



Source : Statistique Canada.

Les portefeuilles étrangers de titres du gouvernement canadien atteignaient \$117.3 milliards à la fin du mois de mars 1996, selon les estimations, ce qui équivaut à 20.2 pour cent de la dette totale contractée sur les marchés par le gouvernement. Ce pourcentage est à peu près le même que celui enregistré pour l'exercice précédent.

LA «CARTE DE POINTAGE»

Dans cette section, les chiffres effectifs observés au titre d'indicateurs économiques choisis et les résultats financiers sont comparés aux prévisions faites dans les budgets de février 1995 et de mars 1996.

L'objectif de déficit pour 1995-96, énoncé dans le budget de février 1995 et dans celui de mars 1996, s'établissait à \$32.7 milliards. La stratégie financière du gouvernement consiste à fixer des objectifs mobiles de déficit sur deux ans et à fonder ces objectifs sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé disponibles à ce moment. En outre, une marge de prudence est appliquée à la moyenne des prévisions du secteur privé en matière de taux d'intérêt (et on tient compte de l'incidence de ces taux d'intérêt sur la production et sur l'inflation). Cette procédure est conforme aux conseils prodigués par des économistes du secteur privé lors d'une réunion tenue en décembre 1993, et aux recommandations formulées par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Ces objectifs prévoient aussi une réserve pour éventualités, dans le but de couvrir les risques inhérents aux imprévus et les erreurs de précision inévitables, que comportent les modèles économiques et financiers utilisés dans la transformation des hypothèses économiques en prévisions budgétaires détaillées. Cette réserve s'élevait à \$2.5 milliards pour l'exercice 1995-96.

Le budget de février 1995 reposait sur l'hypothèse que la croissance économique connue en 1994 se maintiendrait durant la première moitié de 1995. On prévoyait par contre un ralentissement de la croissance durant la deuxième moitié de 1995, en raison de l'effet des taux d'intérêt élevés sur les dépenses sensibles aux taux d'intérêt, et de la baisse des exportations causée par l'essoufflement de l'économie américaine. Le taux de croissance économique prévu pour l'année était de 3.8 pour cent, avec des projections des taux d'intérêt à court et à long terme de 8.5 et 9.7 pour cent en moyenne respectivement.

Le ralentissement de l'économie en 1995 qui était anticipé dans le budget est survenu plus rapidement et a été plus marqué que prévu. Le PIB réel n'a progressé que de 2.3 pour cent, et il y a eu une baisse importante de la demande intérieure et des

exportations. Par conséquent, le revenu nominal – qui représente l'assiette dont dépendent les recettes budgétaires du gouvernement fédéral – a été beaucoup plus bas que prévu. Cependant, les taux d'intérêt n'ont pas subi une hausse aussi importante que prévu dans le budget de 1995. Les marchés financiers ont repris de l'optimisme au cours du printemps et de l'été 1995, à la suite notamment de l'accueil positif réservé au budget fédéral et à celui de plusieurs gouvernements provinciaux. Les taux d'intérêt à court et à long termes étaient tous deux inférieurs de 150 points de base aux taux pris pour hypothèse au moment du budget de 1995.

Les changements survenus dans l'économie ont eu, en fin de compte, une incidence positive sur les résultats financiers. Voici certains des facteurs qui expliquent pourquoi le déficit est moins élevé qu'on l'avait anticipé dans les prévisions budgétaires de février 1995 :

- l'utilisation d'hypothèses économiques «prudentes» aux fins de planification, ce qui a eu pour effet que l'on n'a pas eu besoin de puiser dans la réserve pour éventualités de \$2.5 milliards;
- des frais de la dette publique beaucoup plus bas que prévu, et des dépenses de programme moins élevées, qui ont compensé largement des recettes budgétaires inférieures aux prévisions.

Les recettes budgétaires ont été de \$2.9 milliards inférieures aux prévisions du budget de 1995. L'impôt perçu sur le revenu des particuliers a été inférieur de \$0.2 milliard aux prévisions, à cause d'une hausse plus modeste que prévu du revenu du travail. L'impôt perçu sur les bénéfices des sociétés a pour sa part été de \$0.5 milliard supérieur aux prévisions, en raison de la forte croissance des bénéfices des sociétés en 1995-96. Les cotisations d'assurance-chômage ont été inférieures de \$1.2 milliard aux prévisions, ce qui a principalement pour cause les redressements effectués dans le but de recouvrer les paiements versés en trop au Compte d'assurance-chômage au cours des exercices antérieurs. Les sommes perçues au titre de la taxe sur les produits et services ainsi que les taxes et droits d'accise ont été inférieures (de \$1.0 milliard et de \$0.5 milliard respectivement) aux niveaux prévus, à cause surtout de la demande

plus faible des consommateurs. Les recettes non fiscales ont pour leur part été de \$0.7 milliard inférieures aux prévisions, en raison des recettes inférieures du Compte du fonds des changes.

Les dépenses de programmes ont été inférieures de \$2.0 milliards aux prévisions du budget de février 1995. Parmi les grandes catégories de dépenses, les principaux transferts aux particuliers ont été inférieurs de \$1.0 milliard aux prévisions, en raison surtout des prestations d'assurance-chômage moins élevées. Les principaux transferts aux autres administrations étaient légèrement en hausse. Les autres paiements de transferts ont été de \$0.9 milliard plus élevés que prévu à cause de

la réaffectation d'autres dépenses ministérielles. La baisse des dépenses dans les autres catégories s'explique par la diminution du passif en fin d'exercice.

Les frais de la dette publique ont été de \$2.6 milliards plus bas que prévu dans le budget de février 1995, à cause de taux d'intérêt plus bas.

Si le déficit a été inférieur aux prévisions énoncées dans le budget de mars 1996, c'est en raison du fait qu'il n'a pas été nécessaire d'utiliser la réserve pour éventualités et que les dépenses de programmes ont été moins élevées que prévu.

Tableau 7

La «carte de pointage»

	Réels	Budget de 1995 (prévision) (pour cent)	Budget de 1996 (estimation)
Indicateurs économiques			
PIB réel	2.3	3.8	2.2
Inflation			
IPC	2.1	1.8	2.2
Indice de déflation du PIB	1.5	1.6	1.8
PIB nominal	3.9	5.5	4.0
Taux d'intérêt			
Bons du Trésor de 91 jours	7.0	8.5	7.0
Obligations de 10 ans du gouvernement	8.2	9.7	8.2
		(milliards de dollars)	
Résultats financiers			
Recettes budgétaires			
Impôt sur le revenu des particuliers	60.2	60.4	60.5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	16.0	15.5	14.4
Cotisations d'assurance-chômage	18.5	19.7	18.5
Taxe sur les produits et services	16.4	17.4	17.2
Taxes et droits de vente et d'accise	10.2	10.7	10.3
Autres recettes	9.1	9.5	9.7
<i>Total</i>	<i>130.3</i>	<i>133.2</i>	<i>130.6</i>
Dépenses de programmes			
Principaux transferts aux particuliers	34.5	35.5	34.7
Principaux transferts aux autres administrations	26.5	26.3	26.6
Autres transferts	18.1	17.2	17.6
Dépenses des sociétés d'État	4.3	4.5	4.4
Défense	9.9	10.3	10.3
Dépenses de fonctionnement des autres ministères	18.6	20.1	20.1
<i>Total</i>	<i>112.0</i>	<i>114.0</i>	<i>113.7</i>
Frais de la dette publique	46.9	49.5	47.0
Réserve pour éventualités	0.0	2.5	2.5
Déficit	28.6	32.7	32.7
Opérations non budgétaires	11.4	7.8	12.7
Besoins financiers (opérations de change exclues)	17.2	24.9	20.0



OPINION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au ministre des Finances

J'ai vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, l'état de l'actif et du passif du gouvernement du Canada au 31 mars 1996, ainsi que les états des recettes et dépenses, du déficit accumulé, de l'évolution de la situation financière et des opérations pour l'exercice clos à cette date. Dans mon rapport à la Chambre des communes du 22 juillet 1996, j'ai exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers. Mon rapport de vérification et les états financiers seront inclus dans le volume I des *Comptes publics du Canada* de 1996, qui devraient être déposés à la Chambre des communes plus tard cette année.

À mon avis, les états financiers condensés ci-joints des recettes et dépenses, de l'actif et du passif et de l'évolution de la situation financière résument fidèlement, à tous égards importants, l'information connexe contenue dans les états financiers complets dont elle est tirée.

Le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L. Denis Desautels".

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 22 juillet 1996

PRÉFACE DES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental de ces états financiers condensés est de donner un aperçu au Parlement, et par le fait même au public, pour faciliter la compréhension et l'évaluation de la nature et de l'étendue des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. Il incombe au gouvernement de veiller à l'intégrité et à l'objectivité de ces états financiers.

Les états financiers condensés reflètent la situation financière du gouvernement à la fin de l'exercice, ainsi que les résultats de ses opérations, le déficit, ses besoins financiers et l'évolution de la situation

financière pour l'exercice. Ces états financiers et les notes qui les accompagnent sont tirés des états financiers vérifiés et présentés sous une forme résumée. Les états financiers vérifiés se trouvent dans la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada* de 1996, qui seront déposés devant le Parlement plus tard cette année. Ces états financiers condensés ont été préparés par le gouvernement du Canada en conformité avec les conventions comptables énoncées dans les notes complémentaires.

Tableau 8

Gouvernement du Canada État condensé des recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1996

	1996	1995
	(millions de dollars)	
Recettes⁽¹⁾		
Recettes fiscales		
Impôts sur le revenu	83,255	75,049
Taxes et droits d'accise	30,086	30,494
Cotisations d'assurance-chômage	18,510	18,928
	131,851	124,471
Recettes non fiscales	10,659	10,608
Total des recettes brutes	142,510	135,079
Montants déduits pour obtenir les recettes nettes	12,209	11,756
Total des recettes nettes	130,301	123,323
Dépenses⁽¹⁾		
Paiements de transfert		
Sécurité de la vieillesse et paiements connexes	20,430	20,143
Prestations d'assurance-chômage	13,476	14,815
Paiements aux autres administrations	25,298	25,510
Autres paiements de transfert	27,761	29,735
	86,965	90,203
Dépenses des sociétés d'État	6,040	5,741
Autres dépenses de programmes	31,217	34,551
Total des dépenses de programmes brutes	124,222	130,495
Montants déduits pour obtenir les dépenses de programmes nettes	12,209	11,756
Total des dépenses de programmes nettes	112,013	118,739
Intérêts sur la dette	46,905	42,046
Total des dépenses nettes	158,918	160,785
Déficit de l'exercice	28,617	37,462
Déficit accumulé		
En début d'exercice	545,672	508,210
En fin d'exercice	574,289	545,672

(1) Tous les montants détaillés de cet état sont présentés sur une base brute; voir Présentation des recettes et des dépenses au brut (p. 26) pour de plus amples explications.

Tableau 9

Gouvernement du Canada
État condensé de l'actif et du passif
au 31 mars 1996

	1996	1995
	(millions de dollars)	
Passif		
Passif à court terme et provisions		
Créditeurs et charges à payer	26,679	23,221
Provisions pour garanties et avantages sociaux	9,730	9,450
	<u>36,409</u>	<u>32,671</u>
Dette portant intérêt		
Régimes de retraite et autres comptes		
Régimes de retraite du secteur public	107,882	101,033
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	3,636	3,406
Autres	5,322	4,755
	<u>116,840</u>	<u>109,194</u>
Dette non échue		
Obligations négociables	252,700	225,679
Bons du Trésor	166,100	164,450
Obligations d'épargne du Canada	30,460	30,460
Obligations pour le Régime de pensions du Canada	3,478	3,488
	<u>452,738</u>	<u>424,077</u>
Total à payer en monnaie canadienne	452,738	424,077
À payer en devises	16,809	16,921
	<u>469,547</u>	<u>440,998</u>
<i>Total de la dette portant intérêt</i>	<i>586,387</i>	<i>550,192</i>
Total du passif	622,796	582,863
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	9,044	1,383
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses)	5,972	4,353
	<u>15,016</u>	<u>5,736</u>
Comptes d'opérations de change, y compris les réserves d'or	19,054	14,350
Prêts, placements et avances		
Sociétés d'État entreprises	14,663	18,218
Autres	11,044	13,787
	<u>25,707</u>	<u>32,005</u>
Moins provision pour moins-value	11,270	14,900
	<u>14,437</u>	<u>17,105</u>
Total de l'actif	48,507	37,191
Déficit accumulé	574,289	545,672

Notes afférentes aux états financiers
condensés du gouvernement du Canada

Introduction

Les présentes notes résument brièvement les conventions comptables du gouvernement du Canada ainsi que d'autres informations liées aux états financiers condensés. Pour plus de précisions sur les conventions comptables et pour plus de renseignements sur la situation financière ainsi que sur les résultats des opérations du gouvernement, le lecteur est prié de se reporter aux états financiers vérifiés qui sont présentés dans la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada* de 1996.

Principales conventions comptables

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend les activités financières de l'ensemble des ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou qui sont contrôlés par celui-ci et qui ont à rendre compte au Parlement, à l'exception du Régime de pensions du Canada et des sociétés d'État entreprises. Le Régime de pensions du Canada, qui est sous le contrôle conjoint du gouvernement fédéral et des provinces participantes, est financé au moyen des cotisations que versent les employés, leurs employeurs et les travailleurs autonomes, de

Tableau 10

Gouvernement du Canada
État condensé de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1996

	1996	1995
	(millions de dollars)	
Besoins de trésorerie pour :		
Activités de fonctionnement		
Déficit de l'exercice	28,617	37,462
Moins : éléments sans effets sur la trésorerie	9,583	12,146
	<u>19,034</u>	<u>25,316</u>
Paiements nets des régimes de retraite et autres comptes	3,182	2,033
Variation nette de l'actif et du passif à court terme	(2,402)	(664)
	<u>19,814</u>	<u>26,685</u>
Activités d'investissement		
Variation nette des prêts, placements et avances	(3,630)	(1,035)
Augmentation nette des comptes d'opérations de change	4,704	1,425
	<u>1,074</u>	<u>390</u>
Total des besoins de trésorerie	20,888	27,075
Financés par :		
Augmentation (diminution) nette des emprunts		
En monnaie canadienne	28,661	20,770
En devises	(112)	6,253
	<u>28,549</u>	<u>27,023</u>
Variation nette de l'encaisse	7,661	(52)
Encaisse au début de l'exercice	1,383	1,435
Encaisse à la fin de l'exercice	9,044	1,383

même qu'au moyen des intérêts sur les placements, qui consistent principalement en des titres des gouvernements provinciaux. Les sociétés d'État entreprises, qui sont comptabilisées comme placements, ne dépendent pas du gouvernement pour le financement de leurs activités.

Méthode de comptabilité

En général, les opérations du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à deux exceptions importantes près :

- les recettes fiscales et les remboursements d'impôt sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse (lorsque les impôts sont perçus et les remboursements effectués), à l'exception de certains remboursements importants qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice;

- les immobilisations et les stocks sont totalement imputés aux dépenses au moment de l'acquisition ou de la construction.

En conséquence, seuls les avoirs financiers sont comptabilisés dans l'état condensé de l'actif et du passif car ils peuvent servir à acquitter des éléments de passif ou à financer des activités futures. Ils comprennent les liquidités, les réserves d'or, les débiteurs, ainsi que les prêts, placements et avances. L'actif est comptabilisé selon la méthode d'évaluation au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette prévue, sauf dans le cas des réserves d'or (1996 – 3,3 millions d'onces à 69,51 dollars l'once; 1995 – 3,9 millions d'onces à 76,42 dollars l'once), qui est évalué à son coût approximatif en devises.

Les éléments de passif sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les obligations découlant des régimes de retraite du secteur public et des indemnités de cessation d'emploi sont déterminées selon une méthode actuarielle. Des provisions sont établies pour les garanties d'emprunt non exécutées, pour les prêts à des conditions de faveur et les prêts consentis aux États souverains, et pour d'autres obligations. La dette non échue est comptabilisée à la valeur nominale et les montants en devises ont été convertis aux taux en vigueur au 31 mars.

Présentation des recettes et des dépenses au brut

Les montants figurant dans l'état condensé des recettes et dépenses sont présentés sur une base brute seulement. Les recettes brutes comprennent les recettes des sociétés d'État consolidées et les recettes des ministères qui, sur une base nette, sont déduites des dépenses pour fins de présentation du budget et des autorisations parlementaires. Les dépenses brutes comprennent les dépenses déterminées par le biais du régime fiscal, tels que la prestation fiscale pour enfants et les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS), qui sont déduits des recettes sur une base nette. L'état des recettes et dépenses dans les états financiers vérifiés de la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada* présente à la fois des chiffres bruts et des chiffres nets.

Autorisations des opérations

Le gouvernement doit obtenir l'autorisation du Parlement pour percevoir des recettes, pour dépenser ou pour emprunter. Les autorisations de dépenser sur une base nette accordées par le Parlement se chiffraient à 163,1 milliards de dollars (164,6 milliards de dollars en 1995), alors que 158,9 milliards de dollars (160,8 milliards de dollars en 1995) ont été dépensés. Sur des autorisations d'emprunter de 28,9 milliards de dollars (34,3 milliards de dollars en 1995), 28,7 milliards de dollars (26,9 milliards de dollars en 1995) ont été employés.

Régimes de retraite du secteur public

Aucune caisse de retraite distincte n'est constituée pour assurer le paiement de prestations de retraite aux employés du gouvernement, ainsi qu'aux parlementaires, aux membres des Forces canadiennes, à ceux de la Gendarmerie royale du Canada et aux juges. Les obligations découlant des régimes de retraite sont déterminées annuellement en se fondant sur les meilleures hypothèses démographiques et économiques du gouvernement influant sur le calcul de ces obligations. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner une augmentation ou une baisse importante des obligations estimatives.

Opérations importantes

Certaines opérations importantes ont été enregistrées comme dépenses et passif du gouvernement durant l'exercice. Les opérations comptabilisées étaient de 0,7 milliard de dollars (2,3 milliards de dollars en 1995) pour la restructuration de la fonction publique, dont 0,6 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars en 1995) inscrits pour les régimes de retraite du secteur public. Également, un montant de 1,0 milliard de dollars a été comptabilisé pour des engagements pris avec trois des provinces de l'Atlantique afin de fournir une aide pour faciliter leur participation au régime fiscal harmonisé proposé.

Prêts, placements et avances

En 1995-1996, le gouvernement a vendu la totalité de son placement dans la Compagnie des chemins de fer nationaux ainsi qu'une grande partie de son placement dans Petro-Canada. Les placements comptabilisés pour ces sociétés ont été réduits de 5,4 milliards de dollars durant l'exercice, et la provision pour moins-value connexe de 2,5 milliards de dollars. Le gain net inscrit découlant de ces deux ventes était de 0,3 milliard de dollars.

Engagements contractuels

La nature des activités du gouvernement l'oblige à négocier des marchés importants à l'égard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet important sur ses dépenses futures. Les engagements contractuels ont rapport aux accords de paiements de transfert, aux acquisitions d'immobilisations, aux autres achats, aux contrats de location-exploitation et de location-acquisition, au financement d'organisations internationales et aux régimes de prestations pour les anciens combattants. Au 31 mars 1996, les engagements contractuels s'élevaient à environ 26,0 milliards de dollars (28,9 milliards de dollars en 1995). Les paiements annuels estimatifs pour ces engagements au cours des cinq prochains exercices passent de 6,5 milliards de dollars en 1997 à 3,4 milliards de dollars en l'an 2001.

Programmes d'assurance

Trois sociétés d'État entreprises – la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et la Société pour l'expansion des exportations – administrent des programmes d'assurance pour le gouvernement. En principe, ces programmes sont autosuffisants, mais si ces sociétés manquent de fonds pour respecter leurs obligations, le gouvernement doit fournir les montants nécessaires. Au 31 mars 1996, le montant des assurances en cours était d'environ 454 milliards de dollars (435 milliards de dollars en 1995). Le gouvernement est d'avis qu'aucun coût ne sera encouru pour les réclamations relatives à ces programmes d'assurance.

Passif éventuel

Le passif éventuel du gouvernement représente les obligations potentielles qui peuvent devenir des passifs réels lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. Le dénouement de l'incertitude confirmera une obligation réelle et, dans ce cas, le passif sera comptabilisé dans les comptes du Canada. Par contre, les pertes découlant des garanties d'emprunts, incluant celles résultant des emprunts des sociétés d'État entreprises, sont enregistrées comme passif réel lorsqu'il est probable qu'on devra faire un paiement dans le futur et lorsque le montant de la perte peut être estimé avec suffisamment de précision.

Le passif éventuel provient de l'exercice de garanties, d'éventualités environnementales, de capital sujet à appel et de lignes de crédit dans les organisations internationales, de réclamations et de causes en instance ou imminentes relatives à des revendications territoriales des autochtones et d'obligations en vertu de traités, et d'autres éléments du même genre. Au 31 mars 1996, le passif éventuel s'élevait à environ 68,7 milliards de dollars (64,2 milliards de dollars en 1995), dont 5,4 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars en 1995) étaient liés aux garanties d'emprunts et aux emprunts des sociétés d'État entreprises enregistrés comme éléments de passif dans les états financiers.

Autres sources de renseignements

Les Comptes publics du Canada

Les *Comptes publics du Canada*, conformément au paragraphe 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sont déposés chaque automne par le président du Conseil du Trésor. Ils se présentent en deux volumes :

- le Volume I renferme les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada ainsi que des tableaux et des renseignements à l'appui, et
- le Volume II fournit des détails sur les opérations financières par ministère (Partie I) ainsi que des renseignements et des analyses supplémentaires (Partie II).

Le budget

Le budget, qui est habituellement déposé en février, présente le plan global du gouvernement en matière de recettes et de dépenses, dont le résultat détermine le déficit budgétaire. Le budget présente également les propositions de modifications fiscales.

Les budgets des dépenses

Les budgets des dépenses sont les plans de dépenses détaillés qui sont présentés chaque printemps au Parlement. Ils comprennent trois parties :

- la Partie I présente un aperçu du plan de dépenses du gouvernement;
- la Partie II détaille les dépenses par ministère, organisme et programme;
- la Partie III fournit des détails supplémentaires sur chaque ministère et ses programmes.

Le Rapport sur les opérations d'emprunt

Ce document annuel donne un aperçu des emprunts contractés par le gouvernement fédéral. Il expose les principaux éléments de la stratégie qu'applique actuellement le gouvernement fédéral en matière de dette publique et décrit les divers aspects stratégiques et opérationnels du programme de gestion de la dette ainsi que des activités de gestion de la trésorerie au cours du dernier exercice.

La Revue financière

Ce bulletin mensuel produit par le ministère des Finances expose les faits saillants des résultats financiers du gouvernement fédéral ainsi que les raisons des principales variations.